

Information financière au 30 septembre 2024

- **Poursuite de la dynamique de croissance du Groupe :**
 - Chiffre d'affaires à fin septembre en hausse de 6,8 % (Travaux + 7,0 %, Concessions + 6,1 %) ; Europe hors de France : + 16,4 %
 - Activité soutenue au 3^e trimestre en augmentation de 7,7 % (Travaux + 7,9 %, Concessions + 7,0 %)
- **Hausse du carnet de commandes des Travaux à 28,8 milliards d'euros (+ 47 % sur un an et + 11 % depuis le début de l'année)**
- **Faits marquants postérieurs au 30 septembre 2024 :**
 - Finalisation de l'acquisition d'Eqos en Allemagne
 - Désignation du groupement Eiffage/APRR comme concessionnaire de la future autoroute A412
- **Confirmation des perspectives opérationnelles pour 2024 :**
 - Hausse de l'activité (Travaux et Concessions)
 - Résultat opérationnel courant à nouveau en progression dans les Travaux ; résultat opérationnel courant des Concessions impacté par la nouvelle taxe sur les infrastructures de transport
 - Résultat net part du Groupe du même ordre qu'en 2023, à fiscalité constante de l'impôt sur les sociétés

Chiffres clés

<i>en millions d'euros</i>	Variation 2024 / 2023			
	2023	2024	Réelle	Pcc*
Chiffre d'affaires au 30 septembre	15 893	16 978	+ 6,8 %	+ 3,6 %
<i>dont Travaux</i>	13 106	14 020	+ 7,0 %	+ 3,5 %
<i>dont Concessions</i>	2 787	2 958	+ 6,1 %	+ 4,1 %
Chiffre d'affaires du 3 ^e trimestre	5 462	5 885	+ 7,7 %	+ 4,6 %
<i>dont Travaux</i>	4 431	4 782	+ 7,9 %	+ 4,5 %
<i>dont Concessions</i>	1 031	1 103	+ 7,0 %	+ 4,9 %
Trafic APRR (tous véhicules) au 30 septembre			- 0,3 %	
<i>dont 3^e trimestre</i>			+ 0,6 %	
Carnet de commandes des travaux (en Mds€)*	19,6	28,8	+ 47 %	
Liquidité du Groupe (en Mds€)*	3,5	4,2	+ 0,7	
Liquidité d'APRR (en Mds€)*	3,0	3,7	+ 0,7	

* : voir glossaire

1 - CHIFFRE D'AFFAIRES AU 30 SEPTEMBRE 2024

<i>en millions d'euros</i>	Au 30/09/2024		Variations	
	2023	2024	2024/2023	
			Réelle	Pcc*
Construction	3 141	2 771	- 11,8 %	- 11,9 %
Infrastructures	5 744	6 153	+ 7,1 %	+ 6,7 %
Énergie Systèmes	4 221	5 096	+ 20,7 %	+ 10,6 %
Sous-Total Travaux	13 106	14 020	+ 7,0 %	+ 3,5 %
Concessions (hors Ifric 12)	2 787	2 958	+ 6,1 %	+ 4,1 %
Total Groupe (hors Ifric 12)	15 893	16 978	+ 6,8 %	+ 3,6 %
Dont :				
France	11 080	11 296	+ 1,9 %	+ 0,9 %
International	4 813	5 682	+ 18,1 %	+ 9,6 %
<i>Europe hors France</i>	4 361	5 075	+ 16,4 %	+ 7,1 %
<i>Hors Europe</i>	452	607	+ 34,3 %	+ 34,3 %
Chiffre d'affaires Construction (Ifric 12)*	141	162	n.s.	

* : voir glossaire

2 - CHIFFRE D'AFFAIRES DU 3^e TRIMESTRE 2024

<i>en millions d'euros</i>	3 ^e trimestre		Variations	
	2023	2024	2024 / 2023	
			Réelle	Pcc*
Construction	940	842	- 10,4 %	- 10,5 %
Infrastructures	2 103	2 177	+ 3,5 %	+ 3,1 %
Énergie Systèmes	1 388	1 763	+ 27,0 %	+ 16,9 %
Sous-Total Travaux	4 431	4 782	+ 7,9 %	+ 4,5 %
Concessions (hors Ifric 12)	1 031	1 103	+ 7,0 %	+ 4,9 %
Total Groupe (hors Ifric 12)	5 462	5 885	+ 7,7 %	+ 4,6 %
Dont :				
France	3 747	3 866	+ 3,2 %	+ 2,2 %
International	1 715	2 019	+ 17,7 %	+ 9,8 %
<i>Europe hors France</i>	1 553	1 770	+ 14,0 %	+ 5,2 %
<i>Hors Europe</i>	162	249	+ 53,7 %	+ 53,7 %
Chiffre d'affaires Construction (Ifric 12)*	56	47	n.s.	

* : voir glossaire

3 - DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ACTIVITÉ

Eiffage a réalisé au 3^e trimestre 2024 un chiffre d'affaires consolidé de 5,9 milliards d'euros, en hausse de 7,7 % par rapport au 3^e trimestre 2023 (+ 7,9 % dans les Travaux et + 7,0 % dans les Concessions).

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe au 30 septembre 2024 atteint ainsi 17,0 milliards d'euros, en hausse de 6,8 % à structure réelle et de 3,6 % pcc.

Dans les **Travaux**, l'activité progresse de 7,0 % (+ 3,5 % pcc) par rapport à 2023 et s'établit à 14,0 milliards d'euros dont 40 % hors de France (36 % en 2023).

Construction : 2 771 millions d'euros (- 11,8 % à structure réelle ; - 11,9 % pcc)

- L'activité s'inscrit en baisse de 12,3 % en France à 2 066 millions d'euros et de 10,3 % à l'international à 705 millions d'euros. La réhabilitation (tertiaire et résidentielle) et la construction d'équipements publics permettent d'atténuer la baisse du logement neuf.
- Dans l'Immobilier, le chiffre d'affaires est en retrait de 24,0 % à 439 millions d'euros. La commercialisation de logements s'établit à 1 229 réservations enregistrées à fin septembre 2024 contre 1 011 à fin septembre 2023.
- Le carnet de commandes s'élève au 30 septembre 2024 à 5,5 milliards d'euros. Il est en hausse de 17 % sur un an grâce notamment à la signature d'un grand projet tertiaire pour le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer.

Infrastructures : 6 153 millions d'euros (+ 7,1 % à structure réelle ; + 6,7 % pcc)

- En France, l'activité est en hausse de 2,9 % à 3 262 millions d'euros avec des disparités par métier (Eiffage Génie Civil + 10,9 %, Eiffage Métal - 5,2 %, Eiffage Route - 0,8 %).
- A l'international, l'activité est en hausse de 12,3 % à 2 891 millions d'euros. En génie civil (+ 7,9 %), elle bénéficie d'une forte activité sur les grands projets d'infrastructures de transport en Europe (ligne à grande vitesse HS2 au Royaume-Uni, autoroutes E18 et E39 en Norvège et autoroute A3 en Allemagne) ; dans le métal (+ 25,0 %), elle est toujours portée par l'éolien offshore.
- Le carnet de commandes est en hausse de 73 % sur un an à 15,5 milliards d'euros. Outre les deux contrats majeurs remportés fin 2023 (travaux de génie civil des deux premiers réacteurs de type EPR2 de Penly et conception-réalisation d'un tronçon de la ligne 15 Est du Grand Paris Express), Eiffage Génie Civil a affermi et inscrit dans son carnet de commandes au 3^e trimestre le lot 1 du tunnel de base de la liaison ferroviaire Lyon-Turin (0,6 milliard d'euros).

Énergie Systèmes : 5 096 millions d'euros (+ 20,7 % à structure réelle ; + 10,6 % pcc)

- En France, le chiffre d'affaires s'établit à 3 059 millions d'euros, en hausse de 8,6 % (+ 7,1 % pcc).
- En Europe hors de France, l'activité progresse de 47,9 % à 1 914 millions d'euros sous l'effet combiné d'une forte croissance organique (+ 18,1 %) et de l'accélération de la croissance externe (acquisitions de Salvia en Allemagne et Van Den Pol aux Pays-Bas, intégrées depuis janvier 2024). La forte croissance organique de cette zone (+ 18,1 %) s'explique notamment par la très bonne dynamique en Espagne, dont l'activité du 3^e trimestre a en outre bénéficié du phasage de certains projets photovoltaïques.
- Hors d'Europe, le chiffre d'affaires est de 123 millions d'euros, contre 110 millions d'euros au 30 septembre 2023.
- Le carnet de commandes est en hausse de 31 % sur un an à 7,8 milliards d'euros.

Dans les **Concessions**, l'activité est en hausse de 6,1 % (+ 4,1 % pcc) par rapport au 30 septembre 2023 à 2 958 millions d'euros. La variation de périmètre est constituée de la consolidation d'Adelac (A41) par intégration globale.

Le chiffre d'affaires des réseaux APRR et AREA hors construction, s'établit à 2 363 millions d'euros¹ au 30 septembre 2024, en hausse de 3,8 % par rapport à 2023. Le trafic s'inscrit en baisse de 0,3 % (- 0,1 % VL, - 1,1 % PL).

Le chiffre d'affaires des autres concessions du Groupe est de 600 millions d'euros et se décompose en 3 ensembles :

- Le chiffre d'affaires des autres concessions autoroutières est de 260 millions d'euros. En France, il est composé d'Aliaé (A79) pour 38 millions d'euros, en hausse de 12,4 % (trafic + 7,7 %), d'Aliénor (A65) pour 60 millions d'euros, en hausse de 8,6 % (trafic - 1,2 %), du viaduc de Millau pour 56 millions d'euros, en hausse de 10,6 % (trafic + 1,7 %) et d'Adelac (A41) pour près de 57 millions d'euros (trafic + 2,5 %). A l'international, l'autoroute de l'Avenir au Sénégal a vu son activité croître de 1,5 % à plus de 49 millions d'euros.
- Les concessions aéroportuaires (aéroports de Lille et de Toulouse) enregistrent un chiffre d'affaires de près de 146 millions d'euros, en hausse de 5,7 % alors que le trafic passagers est quasi stable (- 0,2 %).
- Les PPP et équivalents ont dégagé un chiffre d'affaires de 194 millions d'euros (184 millions d'euros au 30 septembre 2023).

4 - SITUATION FINANCIÈRE

Le Groupe dispose d'une structure financière solide. Eiffage SA et ses filiales Travaux bénéficient d'une notation court terme F2 chez Fitch, confirmée le 12 novembre 2024. APRR est notée A stable par Fitch et A- stable par S&P. Fitch et S&P ont confirmé ces notes de crédit respectivement les 24 octobre et 16 octobre 2024.

Eiffage SA et ses filiales Travaux disposent au 30 septembre 2024 d'une liquidité de 4,2 milliards d'euros composée de 2,2 milliards d'euros de disponibilités et d'une ligne de crédit bancaire, sans covenant financier et non tirée, de 2 milliards d'euros. Cette facilité est à échéance 2026 pour la quasi-totalité du montant. La liquidité d'Eiffage SA est en hausse de 0,7 milliard d'euros sur un an.

APRR dispose pour elle-même, au 30 septembre 2024, d'une liquidité de 3,7 milliards d'euros composée de 1,7 milliard d'euros de disponibilités et d'une ligne de crédit bancaire non tirée de 2 milliards d'euros. Cette facilité est à échéance 2027 pour la quasi-totalité de ce montant. La liquidité d'APRR est en hausse de 0,7 milliard d'euros sur un an.

Le 12 septembre 2024, APRR a placé avec succès une nouvelle émission obligataire de 0,5 milliard d'euros à échéance janvier 2034 pour un coupon de 3,125 %.

¹ Ce chiffre est minoré de 5 millions d'euros au niveau du Groupe par la prise en compte d'éliminations complémentaires au titre de prestations intragroupe.

5 - TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET INNOVATION

Il est rappelé que la SBTi a validé les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre à court terme (en septembre 2023) et à long terme (en août 2024), ainsi que l'alignement sur la trajectoire 1,5 °C et l'engagement à atteindre le net-zero à l'horizon 2050.

- Les objectifs court terme de réduction à l'horizon 2030 des émissions de gaz à effet de serre sont de 46 % sur les scopes 1 et 2 et de 30 % sur le scope 3 par rapport à 2019.
- L'objectif long terme consiste en une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 90 % pour les scopes 1, 2 et 3 et l'engagement à atteindre le net-zero émissions sur la chaîne de valeur en 2050.

Fait marquant de 2024, Eiffage a lancé une place de marché dédiée aux produits de construction possédant des données environnementales vérifiées. Elle permet aux acheteurs de choisir leurs produits en fonction de leur coût, mais aussi de leur empreinte carbone et aux vendeurs de mettre en évidence leurs produits dont l'empreinte environnementale est calculée et vérifiée.

6 - FAITS MARQUANTS POSTÉRIEURS AU 30 SEPTEMBRE 2024

12 novembre 2024 : Eiffage remporte en groupement le contrat pour la construction du projet Realex à Bruxelles en Belgique. Ce projet tertiaire comprend le futur centre de conférence de la Commission européenne sur près de 26 000 m², des espaces de bureaux indépendants sur un peu moins de 18 000 m² et des surfaces commerciales

5 novembre 2024 : Eiffage remporte en groupement le marché public global de performance relatif au volet universitaire du campus Grand Paris Nord à Saint-Ouen-sur-Seine. Ce projet universitaire qui s'étendra sur près de 77 000 m², comprendra quatre bâtiments dédiés à l'enseignement, la recherche, des amphithéâtres et un centre des congrès.

31 octobre 2024 : Eiffage a franchi indirectement les seuils de 20 % et de 25 % des droits de vote de Getlink SE (« Getlink ») par suite de l'attribution de droits de vote double, consécutive à la durée de détention des actions Getlink SE qu'elle possède. Eiffage reste le 1^{er} actionnaire de Getlink et détient désormais 20,55 % du capital et 27,56 % des droits de vote. A cette occasion, Eiffage a rappelé ses objectifs à six mois sur Getlink : renforcer sa participation en fonction des opportunités de marché, sans en acquérir le contrôle.

29 octobre 2024 : Eiffage, au travers de sa filiale Eiffage Énergie Systèmes, a finalisé l'acquisition de 100 % d'EQOS Energie Deutschland GmbH (EQOS), acteur majeur européen dans le marché des infrastructures énergétiques, spécialisé dans les domaines du transport et de la distribution d'énergie, des télécommunications et du ferroviaire. En 2023, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 459 millions d'euros et compte près de 1 700 collaborateurs, répartis sur 41 sites.

Cette nouvelle transaction renforce Eiffage Énergie Systèmes en tant qu'acteur majeur des métiers de l'énergie en Allemagne, désormais présent sur l'ensemble de ses marchés.

15 octobre 2024 : Le groupement composé des sociétés Eiffage (mandataire) et APRR a été désigné concessionnaire pour la future autoroute A412. D'une durée de 55 ans, le contrat de concession porte sur la conception, la construction, l'exploitation, l'entretien et la maintenance d'une nouvelle liaison autoroutière à 2x2 voies d'environ 16 kilomètres entre Machilly et Thonon-les-Bains en Haute-Savoie.

7 - PERSPECTIVES

Eiffage bénéficie d'une forte visibilité en Travaux qui repose sur un carnet de commandes toujours solide à 28,8 milliards d'euros au 30 septembre 2024, en hausse de 47 % sur un an (+ 1 % sur 3 mois). Il représente 18,1 mois d'activité. Les prises de commandes du 3^e trimestre sont restées soutenues.

Confortée par l'activité du 3^e trimestre, la performance opérationnelle anticipée pour 2024 est inchangée :

- Le Groupe prévoit une augmentation de son activité dans les Concessions comme dans les Travaux. En Travaux, elle sera toutefois moins soutenue dans sa dynamique organique qu'en 2023 et différenciée selon les métiers, dans une démarche toujours sélective de prise d'affaires. Elle bénéficiera en outre de l'apport des croissances externes d'Eiffage Énergie Systèmes en Europe.
- Le résultat opérationnel courant, porté notamment par une nouvelle progression de la marge opérationnelle d'Eiffage Énergie Systèmes, sera en hausse dans les Travaux. Dans les Concessions, la nouvelle taxe sur les infrastructures de transport longue distance viendra impacter significativement les résultats.
- Dans ces conditions, Eiffage anticipe un résultat net part du Groupe du même ordre qu'en 2023, à fiscalité constante de l'impôt sur les sociétés.

Cela ne prend pas en compte la surtaxe à l'impôt sur les sociétés des grandes entreprises en France, telle que figurant dans le projet de loi de finances 2025. Appliquée au résultat de l'exercice 2023, cette surtaxe aurait diminué le résultat net part du Groupe d'environ 135 millions d'euros.

Pour APRR, le chiffre d'affaires de l'exercice 2024 sera publié le 28 janvier 2025 après bourse. Pour le Groupe, le chiffre d'affaires et les résultats de l'exercice 2024 seront publiés le 26 février 2025 après bourse.

Contact investisseurs

Xavier Ombredanne

Tél. : + 33 (0)1 71 59 10 56

e-mail : xavier.ombredanne@eiffage.com

Contact presse

Sophie Mairé

Tél. : + 33 (0)1 71 59 10 62

e-mail : sophie.maire@eiffage.com

Annexe

Évolution des carnets de commandes

<i>en milliards d'euros</i>	Au 30/09/2023	Au 30/09/2024	Δ 24/23	Δ 3 mois
Construction	4,8	5,5	+ 17 %	+ 1 %
Infrastructures	8,9	15,5	+ 73 %	+ 3 %
Énergie Systèmes	5,9	7,8	+ 31 %	- 3 %
Total Travaux	19,6	28,8	+ 47 %	1%
Dont part à réaliser en				
N	4,3	4,5	+ 5 %	
N+1	10,2	11,3	+ 11 %	
N+2 et ultérieurement	5,2	13,0	x 2,5	

<i>en milliards d'euros</i>	Au 30/09/2024
Immobilier	0,4
Concessions	0,8

Glossaire

Item	Définition
Chiffre d'affaires « Construction » des concessions (Ifric 12)	Le chiffre d'affaires « Construction » des Concessions correspond aux coûts relatifs à la prestation de construction ou d'amélioration de l'infrastructure engagée par la société concessionnaire en application des dispositions de l'interprétation Ifric 12 « Accords de concession de services », après élimination des opérations intragroupes.
Carnet de commandes des Travaux	Part non exécutée des contrats signés.
Marge opérationnelle	Résultat opérationnel courant / chiffre d'affaires.
Pcc ou périmètre et change constants	Le périmètre constant se calcule en neutralisant : la contribution de 2024 des sociétés entrées en périmètre en 2024 ; la contribution de 2024 des sociétés entrées en périmètre en 2023, pour la période équivalente à celle de 2023 précédant leur date d'entrée ; la contribution sur 2023 des sociétés sorties du périmètre en 2024, pour la période équivalente à celle de 2024 suivant leur date de sortie ; la contribution sur 2023 des sociétés sorties du périmètre en 2023. Change constant : taux de change de 2023 appliqués aux chiffres d'affaires en devises de 2024.
Liquidité du Groupe	La liquidité du Groupe se calcule de la façon suivante : disponibilités gérées par Eiffage SA et ses filiales Travaux + ligne(s) bancaire(s) non utilisée(s) de Eiffage SA.
Liquidité d'APRR	La liquidité d'APRR se calcule de la façon suivante : disponibilités gérées par APRR SA + ligne(s) bancaire(s) non utilisée(s) d'APRR SA.